



PORTRAIT DU SECTEUR

L'économie sénégalaise repose principalement sur le secteur de l'agriculture qui occupe plus de 60% de la population active. Sous ce rapport, l'Etat du Sénégal, a mis en œuvre d'importants programmes d'amélioration, de renforcement et de modernisation de la base de production agricole à travers les politiques définies dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), dans sa composante PRACAS (Programme d'accélération de la cadence de l'Agriculture Sénégalaise), qui vise l'autosuffisance du en riz, entre autres objectifs.

Grâce notamment à d'abondantes ressources hydriques et des terres arables propices à la production agricole, le potentiel de l'agriculture sénégalaise est largement reconnu, notamment dans les filières céréalières et horticoles. Les modèles de réussite des dernières années prouvent à suffisance la capacité existante des exploitants privés sénégalais et étrangers.

L'Agriculture sénégalaise repose principalement sur les atouts naturels suivants :

- près de 4 millions d'hectares (19% de la superficie du pays), inégalement répartis dans les zones éco-géographiques ;
- des mises en valeur agricoles ne portent annuellement que sur 65% de ces terres, soit environ 2.5 millions d'hectares ;
- 98% de ces terres cultivées sous pluie, induisant une activité agricole fortement exposée aux aléas climatiques.

L'agriculture constitue le pilier fondamental de la politique de développement du Sénégal qui réunit toutes les conditions favorables à l'essor d'une agriculture compétitive assurant la sécurité alimentaire et d'importants flux d'exportation vers des marchés de haute valeur. Spécifiquement, le domaine de l'horticulture présente, dans le contexte actuel, les meilleurs atouts en termes de croissance et de création de valeur ajoutée. La gamme de produits agricoles vivriers, industriels et horticoles est large et constitue pour l'agriculture du Sénégal de nombreuses opportunités confirmées. Parmi ces produits, on peut retenir l'arachide et la filière oléagineuse, le riz, les céréales (maïs, mil, sorgho), l'oignon, la tomate industrielle, les produits horticoles d'exportation, etc.





Toutefois, pour accélérer réellement et significativement la cadence dans un contexte de raréfaction des ressources financières, le Gouvernement du Sénégal a choisi de faire un effort de priorisation. Ainsi, le Gouvernement avec toutes les parties prenantes compte concentrer et booster ses investissements agricoles dans des produits hautement stratégiques pour le Sénégal touchant la totalité du monde rural à savoir le riz, l'oignon, l'arachide et les fruits et légumes de contre-saison.

L'objectif visé étant, notamment, de réaliser un volume d'exportation de plus de 200 000 tonnes de fruits et légumes, dans un horizon temporel à moyen terme, à travers l'élargissement de la diversité des produits « Origine Sénégal ». Une autre ambition pour l'horticulture sénégalaise, en particulier, est de contribuer à l'autosuffisance en produits maraîchers sur le plan national.

AVANTAGES COMPARATIFS

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique Subsaharienne les plus proches des grands marchés européens. Grâce notamment à d'abondantes ressources en terres propices à la production agricole et en eau, le potentiel de l'agriculture au Sénégal est largement reconnu. Les modèles de réussite des dernières années ont prouvé la capacité existante des exploitants privés sénégalais et étrangers sur le marché local et à l'export, notamment pour la production horticole.

Les conditions climatiques et pédologiques, à travers le pays, présentent un excellent environnement pour la production agricole, notamment horticole.

Plusieurs facteurs positifs déterminent la compétitivité du Sénégal dans l'agriculture, plus particulièrement dans l'horticulture d'exportation en contre-saison, à savoir :

- Aménagements hydro-agricoles dans la Vallée du Fleuve Sénégal et l'Anambé / Investissements privés dans les équipements et infrastructures productifs en hausse ;
- Conditions agro-écologiques très favorables au développement de trois saisons culturales ;
- Situation géographique avantageuse par rapport aux principaux marchés d'exportation ;
- climat océanique très favorable sur la bande côtière du pays (Littoral et Vallée du fleuve Sénégal) et propice aux cultures de contre-saison ;
- plusieurs types de sols adaptés aux cultures céréalières et horticoles ;
- potentiel hydrique important sous-utilisé dans certaines zones du pays: 4 millions ha de terres arables
- équivalent à 385 ha pour 1000 habitants, la moyenne mondiale étant de 86 ha pour 1000 habitants ;
- 35 milliards de m³ d'eaux de surface renouvelables et 4 milliards de m³ d'eaux souterraines ;
- un regain d'intérêt pour l'origine Sénégal pour les spéculations telles que le haricot vert, la tomate cerise ou le maïs doux.





POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SENEGAL

L'agriculture sénégalaise s'est lancée depuis plusieurs années dans une importante politique de diversification, portant notamment sur le développement et la promotion des cultures d'exportation.

Aujourd'hui, grâce à la modernisation et la diversification de la production, le Sénégal connaît, depuis une dizaine d'années, une augmentation régulière des volumes, mais aussi une diversification de la gamme des produits et des marchés de destination, ce qui a permis d'assurer une présence des produits horticoles sénégalais sur les marchés d'exportation de façon quasi-permanente.

La filière horticole est en plein essor depuis plusieurs années. La production nationale est passée de 860 000 tonnes en 2011 à 1 133 430 en 2015, soit une augmentation de 31,79%. En 2017, cette production a été estimée à 1 320 399 tonnes en 2017, soit une progression de 8,33% par rapport à la campagne 2016 et de 26,11% comparée à la moyenne des cinq dernières années.

Les exportations de fruits de légumes sont passées de 56 778 tonnes en 2012 à 106 200 tonnes en 2017, soit un taux d'accroissement de 87% par rapport à 2012 et 36% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les produits exportés portent sur le maïs doux (20,16%), la mangue (15,47%), le melon (13,50%), le haricot vert (12,79%), la pastèque (8,21%), etc.

La filière riz est le moteur de la production céréalière. La production de riz est évaluée à 1 011 269 tonnes en 2017 contre 469 649 tonnes en 2012, soit un taux de réalisation de 63% par rapport à la cible de 1 600 000 tonnes. Comparée à la moyenne des cinq dernières années, elle a enregistré un taux de croissance de 52,45 %.

Ces résultats s'expliquent en partie par le renforcement de la dynamique organisationnelle des acteurs, l'émergence des privés dans le secteur horticole, l'impact de l'appui conseil et la mise en place des infrastructures de conservation comme le gare de fret.

En outre, des opportunités d'investissement avérées dans toute la chaîne de valeur existent assurément pour les investisseurs privés dans la modernisation des pratiques agricoles, dans la plateforme infrastructurelle (installations post-récolte, chaînes de froid, etc.), et dans la commercialisation, notamment :

- Horticulture d'exportation de contre-saison : divers atouts, notamment l'existence d'un large choix
- d'opportunités dans des niches bien identifiées et la possibilité de faire différentes spéculations dans la filière des fruits et légumes tout au long de l'année (maïs doux, tomate-cerise, melon, etc.)
- Cultures céréalières (Riz, Blé, etc.) ;
- Infrastructures post-récolte: transport, conditionnement, stockage ;
- Production et commercialisation d'intrants : engrais, semences, produits phytosanitaires ;
- Production et commercialisation de matériel agricole ;
- Industries de transformation (frais, manufacturés), fruits secs etc.) ;
- Aménagements agricoles et hydro-agricoles ;
- Opportunités d'investissement avérées dans la modernisation des pratiques agricoles, dans la plateforme infrastructurelle (installations post-récolte, chaînes de froid, etc.), et dans la commercialisation.

L'horticulture d'exportation jouit au Sénégal de divers atouts, notamment l'existence d'un large choix d'opportunités dans des niches bien identifiées et la possibilité de faire différentes spéculations dans la filière des fruits et légumes tout au long de l'année.

Le maïs doux, en particulier, est devenu un des principaux produits d'exportation avec la tomate-cerise, ainsi que le melon, qui connaît également une croissance exponentielle avec une fenêtre de commercialisation de plus en plus longue. Les fleurs coupées et le feuillage décoratif constituent, par ailleurs, une gamme de produits d'exportation pour le moment sous-exploités au Sénégal.